

Les Nouradons



En résumé,

Ce que l'on sait de cet édifice est inscrit dans deux délibérations et un décompte des travaux.

Pour en savoir plus,

Voici un extrait d'une délibération municipale de 1860 :

*« L'an mil huit cent soixante et un le dix-sept novembre.
Le Conseil Municipal de la commune des Arcs s'est réuni en l'Hôtel de Ville. Monsieur le Maire a exposé au conseil que les habitants du hameau important des Nouradons dépendant de la Commune des Arcs, éloigné du centre de l'habitation de plus de cinq kilomètres, lui ont manifesté le désir d'établir auprès de ce hameau une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame des Selves et sollicitent à cet effet du Conseil Municipal qu'il veuille bien venir à leur aide en s'associant à la souscription qu'ils ont ouverte dans ce but et qui s'élève déjà à huit cents francs. »*

Wairie des Arts.

Extrait des *Registers des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de L'Isle*

OBJET
ET DE MÉTHODE

Statute du Roi 1563

under 1000 ft.
Intercalation
between
the layers
is
common

Chum Project

H. H. Curr - 1910

Parsons from Arizona, Lester and John Bickham
from the Great West. Howard from Minnesota, Tom
Horn from Oregon, and George Dugay from Canada from
England, in the Alpine Republic. We are going to have
to come to an agreement for this in however
long time, and to be known to the Great Central Bank

Le conseil municipal a voté un budget. Il a
bien failli échouer à l'adoption pour la construction
d'une église paroissiale en l'honneur de sainte Anne. Les
électeurs ayant voté pour la construction d'une église
en tout lieu éloigné de leur paroisse, l'abbé
Léonard a été banni de tout organisme local
et il n'a le pouvoir pour voter qu'à l'église, après lecture
de la messe, sans la permission de son curé.

Our inspection under

Dr. Fair



Monsieur le Maire ajoute qu'il s'est transporté lui-même sur les lieux, qu'il a pu juger de la convenance et de l'utilité de ce projet et qu'il s'est inscrit personnellement en tête de cette souscription.

Sur quoi,

Considérant que le hameau des Nouradons est très populeux et entouré de maisons de campagnes habitées toute l'année, qu'il est à une distance de plus de cinq kilomètres du village, que le sentiment qui a inspiré ses habitants mérite tout l'intérêt du Conseil Municipal, qu'il ne s'agit d'ailleurs que d'une dépense modeste et que la caisse municipale est largement en mesure de s'associer à ce projet.

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal délibère de s'associer à ce projet pour une somme de huit cents francs et ouvre en conséquence un crédit de huit cents francs sur les fonds libres de la Commune à cet effet... »



*Restitution de la chapelle
Notre-Dame de Belles
Les Nouradons. 5 1917*

Un « décompte des travaux de maçonnerie » est effectué en 1862 pour la somme de Quatorze cents quatre-vingt-seize francs quarante-deux centimes.

DESCRIPTIF DE L'EDIFICE

Compte tenu des mesures données dans le décompte des travaux où il est donné 32 m de génoise sur deux rangs, et les mesures données par le remplissage intérieur en pierraille nous pouvons en déduire que la chapelle Notre-Dame des Selves avait en dimensions intérieures 8m de long sur 5 mètres de large, largeur confirmée par la longueur de l'arc intérieur.

Sachant que le descriptif nous donne une superficie de 45 mètres carrés carrelés, nous pouvons en déduire que cette petite chapelle possédait une petite absidiole, ce qui peut être confirmé par la définition arc du sanctuaire.

Les murs sous la génoise avaient une hauteur, à partir des fondations, de 6,40m sur 0,50m d'épaisseur. Si l'on déduit les 0,75m de remplissage intérieur, les murs extérieurs sous génoise s'élevaient à 5,65m.

Ce petit édifice religieux a aujourd'hui complètement disparu, ce qui n'est guère étonnant compte tenu des remarques faites en 1862 sur les défauts de malfaçons.

*Source : Archives départementales du Var E dépôt 88 / 2 M4, chapelle ND des Selves + recherches de Franck DUGAS.

PREFECTURE DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

1^{re} DIVISION

BUREAU

Draguignan, le 19 juil. 1881

Les Armes

Mairie de Draguignan

Madame l'Amie du Gouvernement

aux élus de la

commune de Draguignan, Major, adjoint et

comme à son époque à leurs conseils Municipaux
la délibération en date du 6 juil. 1881, par
laquelle le Conseil Municipal de cette commune
a demandé la création d'une sole mairie au lieu
des deux mairies.

J'ai l'honneur de vous assurer que l'assemblée
des délibérations de ces deux mairies fait tout ce qu'il
peut faire pour que la mairie de Draguignan
puisse choisir un autre local. Ces communes ayant
refusé de faire partie de la commune, le Conseil Municipal
de Draguignan pourra, sans l'indulgence des populations de
ce quartier, le charger de faire la location d'appartements
dans un mobilier solide, costant à 700.

Je vous prie de vouloir bien soumettre ce

M. le Maire des

Inspection Académique
du Var

Draguignan, le 30 mai 1930.

L'Inspecteur d'Académie
à Monsieur le Maire de Toulon

Je suis informé qu'il existe, au quartier des Tourelles, une vingtaine d'enfants d'âge scolaire dont 1/4 habitent sur le territoire de votre commune et les autres sur le territoire des communes de Toulon (Var) et de Draguignan.

Je serais ravi de proposer à M. le ministre la création dans ce quartier, d'une école intercommunale si les conseils municipaux intéressés s'y déclareraient favorables et prenaient l'engagement de participer aux dépenses d'installation et d'entretien au prorata du nombre d'habitants de la section scolaire appartenant à leur commune.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien saisir votre Conseil municipal de cette question. Il ne lui échappera pas qu'il s'agit, en l'espèce, d'assurer l'instruction à des enfants qui sont éloignés de six kilomètres au moins de toute école et desquels nous ne pouvons exiger, à l'heure actuelle, la nomination à l'obligation scolaire.

L'Inspecteur d'Académie,

M. Frérot

Ses flourades ce 7 octobre

Monsieur le Délégué
à l'Instruction Publique

J'ai l'honneur de vous informer
que deux nouveaux élèves imprévus viennent
de Lorgues - les parents seront formés aux
Ores - ils viendront en classe mardi ; j'ai
donc besoin d'une table supplémentaire
je compte donc sur 3 tables
dans la classe dès lundi, car les autres
qui vendredi sont restés lundi

J'agréerai Monsieur le
Délégué de ma haute considération et
de mon entier dévouement

G. Ducas

École normale des flourades
(Les Arcs) Var.